



## LIGUE D'AQUITAINE DE HANDBALL

Association de la loi 1901  
Siège Social : 174 avenue du Truc – 33700 MERIGNAC

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU DIRECTEUR

Du 22 novembre 2011

**Présents** : J.CAILLET-PERON, F.CONQUES, E.JULLIG, I.MEROP-VICENS, JP.FEUILLAN

Par vidéo conférence : S.GAÜZERE

Sous la présidence de MC.BIOJOUT.

La séance est ouverte à 18H30, au siège de la Ligue.

#### **1. Fermeture de la Ligue**

Le Bureau Directeur décide la fermeture des bureaux de la ligue du Jeudi 22 décembre 2011 au soir au mardi 2 janvier 2012 au matin.

#### **2. Demande de clubs pour l'achat de Notebook**

Suite à la demande des clubs de MOURENX, ARSAC, BAZAS, pour l'achat d'un NOTEBOOK, le Bureau Directeur valide la vente à ces trois clubs sur le stock de NOTEBOOK achetés par la ligue au tarif FFHB.

#### **3. Absence à l'Assemblée Générale de la Ligue le 19/11/11**

I.Merop-Vicens présente l'état des clubs absents lors de l'assemblée Générale du 19/11/11 :

##### Clubs évoluant en départemental

EYMET 24

ARSAC 33

ST PIERRE DU MONT 40

BOSDARROS 64

SARE 64

##### Club évoluant en national

MIOS 33

Le Bureau Directeur acte l'application de l'article 11.11 des statuts de la Ligue.

##### Club évoluant en régional ayant donné une procuration

MOURENX 64

Le Bureau Directeur acte l'application du paiement de ce club pour sa procuration comme mentionné dans les tarifs de la Ligue 2011/2012.

#### **4. France /Slovénie**

Le Bureau Directeur acte l'envoi du bilan financier au Conseil Régional d'Aquitaine, à la Mairie de PAU et au Comité des Pyrénées-Atlantiques.

Pour rappel : le déficit de 6805 euros a été intégralement pris en charge par la seule structure Ligue.

## **5. Invitation matches Coupe de France**

Le club de Pau-Nousty sera l'organisateur des prochains matches de coupe de France nationale filles et garçons : Bordes / Mérignac et Pau-Nousty / Billère au Palais des Sports de Pau. Les membres du Bureau Directeur déjà pris sur d'autres événements ne pourront répondre favorablement à l'invitation du club organisateur. Le Bureau Directeur délègue Monsieur Alain GROCCQ pour représenter la Ligue lors de cet événement où La ligue remettra le label école d'arbitrage au club de Pau-Nousty.

## **7. Invitation CROS Aquitaine**

Invitation à une réunion organisée par l'ordre des experts comptables, le lundi 28 novembre de 14h00 à 17h00 à Cenon,  
Aucun membre du BD n'étant disponible, il sera répondu par la négative.

## **8. Placements financiers**

Sur proposition de F.Conques, les membres du Bureau Directeur valide le principe de placements financiers. Le Bureau Directeur mandate F.Conques pour finaliser ce dossier.

## **9. Divers**

- 1- MC. Biojout rencontrera Vincent Philippart, Patrice Loustau et Carine Jugla pour faire un point sur le DE et la formation entraîneur régional avec la priorité de finaliser les conventions Ligue/Comités.
- 2- E.Jullig annonce la réunion d'un groupe de réflexion arbitrage lancé par la CCA ; en parallèle de ces travaux une invitation à la constitution d'un groupe territorial a été lancée par E.Jullig aux 6 structures du territoire aquitain. E.Jullig souhaite que ce groupe soit piloté ou co-piloté par un membre hors commission d'arbitrage. Sur proposition de MC.Biojout, validée par l'ensemble du bureau directeur et en accord avec E Jullig, il sera demandé à V. Philippart d'intégrer ce groupe de travail.
- 3- Comme évoqué lors des travaux du groupe de pilotage du projet territorial et annoncé à l'Assemblée Générale de la Ligue, la Ligue et le Comité de Gironde inviteront les clubs girondins masculins évoluant en nationale 1 et 2. L'invitation sera conjointement signée par E.Jullig, Vice-président délégué en charge du haut niveau et D.Bizard, Président du Comité de Gironde.
- 4- Le Bureau Directeur mandate J.Caillet-Peron pour étudier les cahiers des charges de l'Assemblée Générale de la Ligue, des finales jeunes, de la coupe G.Mora et des qualifications moins de 18 ans.
- 5- Le contrat de location du véhicule de la Ligue a été renouvelé pour 3 ans. Le nouveau véhicule devrait être disponible courant décembre. Une convention d'utilisation sera mise en place et devra être signée par les différents utilisateurs avant toutes utilisations.

La séance est levée à 20h00.

**La Présidente**



**Marie-Christine BIOJOUT**

**La Secrétaire Générale**



**Irène MEROP-VICENS**